

Congrès de la Sorbonne

7 Avril 1896

SECTION D'ARCHÉOLOGIE

La session s'ouvre sous la présidence de M. Scheffer, membre de l'Institut, président de la Section de géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques et scientifiques, administrateur de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. Nous retrouvons, autour du président, toutes les notabilités de l'histoire, des sciences, des lettres, des arts que nous avons appris à connaître depuis longtemps. Les délégués eux-mêmes sont nombreux ; il me semble, cependant, que la phalange des archéologues a diminué ; c'est peut-être aussi le grand désir de voir nos rangs plus serrés qui me fait trouver notre nombre trop restreint.

Le discours de M. Scheffer a le mérite de l'apropos ; de plus, il est court : « L'année qui vient de s'écouler n'a point été stérile, deux explorations — c'est un géographe

qui parle — ont surtout excité un vif intérêt ; l'une celle qui a amené la découverte des lacs s'étendant au nord de Tinbouctou ; l'autre, celle des pays situés entre le Tonkin et le Golfe de Bengale, menée à bien par M. le prince Henri d'Orléans et ses deux compagnons..... Permettez-moi, en terminant, dit l'orateur, de vous rappeler ce seul mot dit par un Empereur romain à ceux qui l'entouraient : *Laboremus...* » Si vous le voulez bien, mes chers collègues, retenons-le pour nous-mêmes.

Les sections s'assemblent dans leurs salles respectives ; malgré l'attrait que me présentaient certains travaux historiques et la sympathie qui m'attirait vers certains collègues des autres amphithéâtres, je me confine à l'archéologie ; je n'y suis jamais seul de notre Société ; la plupart du temps, autour de moi, je compte MM. Liebbe, Pihan, Ch. Léguillette et des correspondants dont j'aurai occasion de parler.

M. A. Bertrand est au bureau ayant pour assesseurs MM. de Lasteyrie, de Marsy, Julliot. C'est le début des trente et quelques lectures qui doivent être faites pendant les trois jours ; mais, ne vous effrayez pas... *Summa sequar fastigia rerum...* L'abbé Bonno a la parole (c'est un des nôtres) le restaurateur de la Société de Provins.

D'après des renseignements incomplets, des photographies insuffisantes, il voulait déterminer l'âge d'outils en pierre trouvés dans une grotte de la Palestine. Mais, lui dit M. Bertrand, pour se prononcer, il faut préciser la forme et des silex du type chelléen ne semblent pas devoir se rencontrer là-bas, ils accuseraient plutôt, ajoute M. Imbert, l'époque néolithique. Donc, il faut revoir et, malgré l'autorité de l'inventeur, le P. Germer-Durand, on ne peut se prononcer.

M. l'abbé Bonno s'est relevé de cette fâcheuse impression en entretenant ses collègues de découvertes et de travaux qui lui sont personnels. Aussi, il présente une carte des ateliers, des stations de la pierre polie, de celles de l'âge de bronze qui se rencontrent, tout près de nous, dans les cantons de Lizy-sur-Ourcq, de Provins, de Donnemarie, de Bray-sur-Seine, de Nangis, de Villiers-Saint-Georges. Le canton de Lizy est de beaucoup le plus riche et le plateau de Cocherel (qui confine notre arrondissement) est un immense atelier, tout comme nous l'avons reconnu à Gévroy, commune de Bézu-le-Guéry. Ce n'est pas tout. Je vous ai déjà annoncé que les monnaies gauloises, depuis la recommandation de M. Babelon, étaient en grande faveur, témoin le travail de M. Minouflet sur les monnaies de Grigny, travail lu au Congrès l'an dernier. M. l'abbé Bonno apporte sa contribution aux découvertes déjà signalées : il exhibe six monnaies attribuées aux Sénones, sept aux Leuques, toutes ornées du sanglier caractéristique. Et aussi heureux que l'heureux M. Minouflet, il a exhumé une pièce en or, au marteau, découverte à Jouy-le-Châtel ; c'est un type fort rare.

Je ne mentionne que bien sommairement les divers travaux dont M. Bonno a entretenu le Congrès ; nous aurons occasion de reparler de quelques-uns d'entre eux ; notre aimable correspondant m'ayant promis de m'envoyer une communication pour notre Société ; vous ne vous étonnerez donc pas, Messieurs, que M. Bonno ait été nommé Officier d'Académie ; tous nous applaudirons à une distinction si bien méritée.

Puis vient le défilé des monnaies gauloises — le terme est peut-être irrévérencieux ? — M. Coutil a fait l'inventaire de ces monnaies primitives trouvées dans l'Eure. Les découvertes les plus intéressantes ont eu Vernon et les Andelys pour théâtre ; les types se rapportent le plus généralement aux Aulerques-Eburovices, puis aux Morins,

aux Atrébates, aux Bellovaques ; quelques-unes sont en or. A Verneuil, détail singulier, on a trouvé en abondance des monnaies de l'atelier de Nîmes. Notre voisin, M. Vauvillé (car il est de la Société de Soissons) a lu au Congrès une notice — qu'il m'a remise — sur dix-huit pièces gauloises trouvées par lui sur le territoire du même Verneuil, la plupart appartenant aux Ebuovices ; les trois qui nous intéressent le plus, sont le n° 11, avec le nom de ROVECA chef des Meldi ; le n° 12, au nom d'ANDOBRU, chef des Atrébates et le n° 13, tête de Janus ; au revers, lion barbu et appartenant aux Suessions. Près de Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise), un jeune architecte, fort intelligent, M. Plancouard (nous le retrouverons) en a découvert plusieurs qu'il attribue aux Veliocasses ; buste de femme ailée avec la légende ATEVLA et, au revers, un cheval aux pieds fourchus, une corne sur la tête et la légende VLATOS.

Avant de descendre dans les *lausas* du Languedoc ou même dans le tombeau de Childéric avec M. Pilloy, si nous riions un brin avec la *guimbarde gauloise* de M. Pierre ou le *barbichet* limousin de M. d'Abzac ! Vous ne vous doutiez guère que les bambins gaulois avaient usé de la guimbarde comme nous avons pu le faire nous-mêmes dans notre enfance.

Eh bien ! au sentiment de M. Pierre, à Leroux, dans l'Indre, on a retrouvé un instrument en bronze de ce genre ; il n'y manquait que la languette, l'âme, sans cela on aurait pu le faire vibrer pour le plus grand plaisir des oreilles modernes. C'est à croire, vraiment, que les Sociétés n'ont point eu d'enfance, que, sans transition, elles sont entrées dans le domaine de l'art, qu'elles ont connu la *guimbarde* et le reste, dès l'origine des temps..... Avec son sourire

fin, M. Bertrand reconnaît que ce vestige vénérable peut bien avoir appartenu à une *guimbarde*, mais que rien ne peut révéler la date si reculée que lui assigne M. Pierre. Je le crois bien ! (1)

Et le barbichet... Connaissez-vous le barbichet ? Encore une bonne occasion de se divertir ar-ché-o-lo-gi-que-ment. C'est un ornement que les femmes limousines adaptent encore à leur coiffure, des barbes qui avaient pris une telle extension il y a cent ans, que Turgot, intendant de la province, a aidé de tout son pouvoir la création d'ateliers de dentelles ; il en reste encore à Aix-sur-Vienne et l'habitude du barbichet s'est conservée dans les montagnes de la Haute-Vienne, assure M. d'Abzac.

L'histoire du costume dans nos diverses provinces a suscité bien des travaux ; ainsi sans quitter le Limousin — la patrie du barbichet — M. Leymarie s'occupe, non seulement d'étoffes ornées de perles dont les émailleurs limousins ont revêtu leurs personnages. Cette industrie ne vient pas d'Angleterre, à la suite de l'occupation de la Guyenne, comme d'aucuns l'avaient écrit ; elle est toute locale, s'appelait *Limogiatura*. Un habile contradicteur prouve que l'étoffe à bandes alternées et qui constitue la *limousine* de nos rouliers n'a pas d'autre origine. — Accordé.

En entendant la note de M. l'abbé Cerf, de Reims, sur l'histoire du costume en Champagne d'après la sculpture et le mobilier de la cathédrale, je me disais : Ah ! si

(1) Pas maladroit, M. Pierre... il aurait bien voulu englober M. Bertrand dans sa démonstration. — Oui, je vous ai dit, répond le savant, que les fragments que vous m'avez présentés pouvaient bien avoir appartenu à une *guimbarde* ancienne relativement, mais pour celtique, jamais ! jamais !

M. l'abbé Marsaux était là ! En effet, l'auteur décrit successivement les costumes ecclésiastiques, militaires, civils des principales statues, il signale une chasuble du XIII^e siècle, des ornements, des reliquaires ; je ne m'étends pas sur ces objets que je vous ai décrits, il y a deux ans, à la suite d'une visite à Reims et au trésor de la cathédrale.

Dans une séance précédente, M. l'abbé Cerf avait expliqué que, dans les représentations d'instruments de métiers dans les sculptures de portail de Notre-Dame de Reims, il y avait une grande analogie dans la forme de ces instruments, datant de la moitié du XIII^e siècle, avec celle des instruments en usage de nos jours, les instruments les plus usuels, s'entend : bêches, pioches, hoyaux, etc.

Au tombeau de Childéric maintenant ; notre compatriote M. Pilloy, qui est l'un des conférenciers les plus écoutés à la Sorbonne, et à juste titre, parce que les études qu'il soumet au Congrès ont toujours un véritable intérêt, M. Pilloy, dis-je, à la suite de comparaisons faites avec une sépulture découverte à Pouan (Aube) combat, en grande partie, les assertions de l'archéologue Chifflet.

Les deux sépultures, celle de Tournay découverte en 1653 et celle de Pouan sont de la même époque et renferment deux corps ; le plus petit, à Tournay, n'était pas, comme l'indique Chifflet, celui d'un jeune serviteur de Childéric, mais bien celui de sa femme Basine ; alors devient plus facile l'explication des petits bijoux funéraires, il faut les attribuer à la reine ; l'épée n'avait qu'un seul tranchant et appartient à l'art franc et non byzantin ; la fibule, sur laquelle on a tant discuté, était romaine et non franque et semblable à celles que portaient les légionnaires au IV^e siècle ; ce que Chifflet et après lui l'abbé Cochet a pris pour un scramasaxe était un véritable cou-

telas. Une discussion, comme vous voyez qui avait bien son prix.

On rencontre en Languedoc dans la région qui avoisine Montpellier des tombes préhistoriques que l'on nomme *lauzas* : c'était de véritables ossuaires dans lesquels on a recueilli divers objets qui remontent à une époque précédant la conquête romaine et l'établissement du christianisme. Un savant y avait cru reconnaître dans une tête en jade la face de Boudha ; il faut dire que c'était un savant japonais et qui expliquait avec beaucoup d'esprit la présence de cette divinité exotique dans les Gaules. L'auteur du mémoire, M. Cavalier, du félibrige latin, malgré son *assent* n'a converti personne à son sentiment.

Dans les tumulus du Châtillonnais, M. Corot a trouvé de menus objets de parure en tout semblables à ceux qui ont été découverts et parfaitement décrits par M. Flouest et dans la même région, la Côte-d'Or.

M. l'abbé Bossebœuf, de la Société de la Touraine après avoir décrit un sarcophage qui se trouve dans l'église de Saint-Pol de Léon incline à penser que ce monument n'a point été préparé pour le roi Conan, mais bien pour renfermer le corps de Saint-Pol. M. de Marsy croit que ce monument date de l'époque romane.

MM. Quesné et de Vesly sont d'infatigables fouilleurs ; ils s'associent dans leurs travaux, ils restent associés dans les explications qu'ils fournissent. Ils ont découvert un petit édicule romain « le Fanum des Buis » une espèce de temple carré bâti en silex et en argile, dans les forêts de Bord et de Louviers ; on a recueilli des monnaies, des haches de bronze, des fragments de poteries, des lames de verre, etc. Non content de cette communication, M. de Vesly y ajoute celle d'un gâtelier ou châtelier à Criquebeuf-sur-Seine destiné à défendre le col de Tourville, comme celui d'Oissel situé de l'autre côté de la Seine.

Je m'étonnerais que ces châteliers, à la suite du Congrès de Bretagne, ne fassent pas l'objet d'études sérieuses, non seulement à cause de la défense territoriale, mais surtout comme protection industrielle ; nous attendons là M. Maître, de Nantes.

On attribuait, à tort pense M. de Lasteyrie, à l'un des 119 chevaliers, qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglais en 1431, la pierre tombale qui se trouve dans l'église de Chasseguay (Manche). La présence de l'archange Saint-Michel au-dessus de la tête du défunt semblait justifier cette attribution ; mais cette décoration est commune dans l'Avranchin, comme le *suaire* (rouelle en cire) qui se porte encore, avec le cierge, dans les enterrements.

Un savant professeur de la Faculté de Poitiers, M. Luguët, a présenté une véritable thèse à propos de la *stèle* et du *cippe*. L'auteur s'indigne que l'on confonde ces deux termes dont les caractères lui paraissent bien distincts : La stèle fut en usage en Assyrie, en Phénicie, en Grèce dès les premiers temps ; le cippe fut d'abord une pièce cylindrique, puis quadrangulaire, puis une colonne tronquée avec ou sans inscription. A Rome ces signes funéraires sont lourds, tandis qu'à Athènes la stèle est toujours svelte, élégante, décorée. Les Grecs savaient parer même les monuments funéraires ; les Romains y mettaient moins de façon ; témoins les pierres avec inscription que l'on rencontre communément en Afrique.

Rien ne peut remplacer, en fait de description, un bon dessin et M. Thiollier est un dessinateur hors ligne. A l'aide de ses reproductions nous pouvons suivre les vicis-

situdes du clocher de la cathédrale de Valence. Ce clocher s'était conservé intact, malgré les remaniements apportés à l'édifice religieux depuis le XI^e siècle ; il était à quatre étages et ressemblait à ceux des cathédrales de Limoges et du Puy ; il fut endommagé par la foudre en 1822, et remplacé en 1838 par une tour moderne. Grâce aux dessins de M. Thiollier, les colonnettes, les chapiteaux, les décorations artistiques de cet ancien clocher passent sous les yeux des assistants qui félicitent sincèrement l'auteur.

L'église des Cordeliers de Salins (Jura) a complètement disparu — *etiam periere ruinæ* — Le savant archiviste du Doubs (que l'on a entendu avec tant de plaisir et d'intérêt dans la description qu'il a présentée des plus belles pièces d'orfèvrerie que la Franche-Comté avait produites du XI^e au XVIII^e siècle, notamment, les reliquaires de Théodose, de Charlemagne, de Louis I^{er}. M. Gauthier essaie, d'après la description qu'en a laissée un religieux, J. Chifflet, en 1648, de restituer ce bel édifice gothique du milieu du XIII^e siècle. L'église était plus remarquable, sans doute, par les monuments funéraires qu'elle renfermait que par son architecture propre. On a pu sauver du vandalisme révolutionnaire quelques panneaux de vitraux du XV^e siècle. Il faudrait un M. Thiollier pour rendre la vie à ce corps disparu.

M. Maître, de Nantes, est trop affirmatif dans sa note : « une église carlovingienne datée ». Il s'agit de Saint-Philibert de Grandlieu transformé en halle. Le plan de l'édifice, comme celui de Vertou (Loire-Inférieure) comprend une nef, deux bas-côtés, un transept flanqué de deux absidiales et un chœur en hémicycle. Malgré son habile défense, la proposition de M. Maître tombe sous les coups de M. de Lasteyrie qui démontre que ce monument présente trois époques bien accentuées.

Je viens de relire dans le 95^e volume des Travaux de l'Académie de Reims l'étude de M. Demaison sur la belle église N.-D. de l'Epine. M. l'abbé Puiseux porte le dernier coup à la légende qui attribuait l'érection de ce monument à un « maître anglais » Patrice et cela d'après une mauvaise lecture sans doute ; en effet, un document de 1453 mentionne le nom d'Etienne Poutrise, maçon à Châlons. La note de M. l'abbé Puiseux était sobre, claire et très habilement présentée. C'est le digne complément de sa remarquable monographie de l'église de l'Epine. La lumière est faite.

Pour ne pas trop abuser de votre complaisante attention — que je tiens à me ménager pour un dernier chapitre — je vais faire défiler, aussi rapidement que possible, quelques-unes des communications relatives aux monuments anciens :

L'Eglise du prieuré de Chissey (Jura) dépendance de l'abbaye de Cluny, restaurée par M. Bœswilwald appartient, dit M. l'abbé Brune, non au XII^e mais bien à la seconde moitié du XIII^e siècle ; elle est en forme de croix latine avec un chevet plat, comme à Laon et comme à Montreuil-aux-Lions.

M. Bertrand, professeur au lycée d'Alger, a fouillé, avec intelligence et profit, l'ancienne basilique de Castiglione (Algérie) du V^e siècle ; une crypte y a été découverte par l'abbé Grandidier, crypte munie d'une piscine et de fonts. M. Bertrand supposait cette découverte unique en Afrique, mais le P. Delattre a retrouvé également une crypte à Carthage.

A signaler l'étude de M. Eude, architecte sur « l'influence française dans le style manuelin (gothique et renaissance) en Portugal » et rappelons à ce sujet l'importante communication faite, il y a deux ans, par M. Enlart sur cette

même influence et l'emploi d'artistes français à Coïmbre et ailleurs.

Des éloges bien mérités ont été octroyés à un autre architecte, M. Plancouard — je vous avais prévenus que nous le reverrions — à propos de son rapport sur les monuments des cantons de Marines et Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise) qui lui semblent mériter d'être conservés : les églises de Cléry, de Chars, de Saint-Gervais ; les rétables de Nucourt, d'Epiais, le baptistère de Magny, etc.

M. Corcelle, professeur au lycée d'Annecy, déplore la perte ou la dispersion des anciens monuments gallo-romains du Bugey et du Valromey ; des collections particulières ou le Musée de Genève ont recueilli quelques épaves de Belley, de Vieu-en-Valromey, de Seyssel, etc.

Ce sont les églises de l'Ariège, notamment les églises romanes, qui ont fourni à M. de Lahondès les éléments de son mémoire. L'auteur signale les églises d'Axiat, de Saint-Lizier, d'Unac, de Portes, de Castillon, de Vic, etc.

Ici, l'on se recueille, *Paulo majora canamus*.

Les séances de la Sorbonne, toutes modestes — je ne dis pas monotones — qu'elles paraissent à certains auditeurs, ne laissent pas cependant, d'avoir aussi leurs émotions. Il ne faut pas juger de ces réunions par le froid compte rendu officiel où la discussion ne présente pas le relief que lui donnent la parole et le geste de certains orateurs ; certes, la vérité n'y est point altérée à l'*Officiel*, mais la vie manque et c'est cette vie que je voudrais, au tant que la discrétion le permet, pouvoir exposer ; par conséquent, ce ne serait pas simplement ce que j'ai entendu, mais surtout ce que j'ai compris et la façon dont j'ai cru comprendre ; ce qui se cache sous certaines déclai-

rations, ce qui se devine sous certaines réticences ; les dessous, enfin, de la leçon et des réflexions qu'elle a suscitées, voilà ce que je désirerais expliquer.

Cette peinture, telle que je la comprends, est bien difficile, peut-être dangereuse, je ne l'ignore pas. Nos comptes rendus parviennent à nos collègues des Sociétés correspondantes et que ne dirait-on pas du malheureux secrétaire trop enclin à la critique ?

Ainsi, jugez-en, par la thèse de M. Lièvre, un très savant et très disert professeur de la Faculté de Poitiers et qui doit faire les délices des étudiants du Poitou. Le titre tirait l'œil : « Les Evolutions d'un Fétiche ; le Menhir, la Pile, la Tour Aveugle. » Cette thèse — le darwinisme en archéologie, pour ainsi dire — admirablement écrite, on ne peut mieux présentée, avait valu d'abord à son auteur des applaudissements répétés ; on applaudissait le talent, l'ingéniosité, la forme avait couvert le fond et puis... à la suite d'une attaque en règle de doctes collègues, il ne restait, rien, absolument rien du système préconisé par l'auteur, une fois de plus, la *roche tarpéienne* était près du *Capitole* et, à la Sorbonne, comme dans d'autres cenacles, il ne faut point abuser du système.

A la suite de ce long préambule, j'entre en matière. Si vous faites vos délices de l'étymologie, vous auriez éprouvé un sensible plaisir à suivre M. Lièvre dans ses savantes explications. Vous auriez appris ce que vous devez penser, avec Cicéron, Tacite, Sénèque ou Pline du *fanum*, du *delubrum*, du *templum*, du *simulacrum* ; vous auriez appris, bien mieux qu'en interrogeant Ducange, Littré ou tout autre linguiste, ce qui sépare ou ce qui rapproche ces termes. Admettez, je suppose, lieu ou signe sacré, emblème, temple, etc. ; du vocable *fanum*, vous avez *fari* (parler), fanal, fanatique. Vous vous trouvez dès le début en présence des fétiches préhistoriques ; alors vous suivez l'auteur et, avec cette pierre ou cet objet sacré, vous arrivez de déduc-

tion en déduction à reconstituer toutes les formes extérieures du culte. Il n'y a plus de religion certaine, véritable, mais une évolution qui a amené les croyants des diverses époques (les fanatiques) à se rattacher à ces fétiches, à ces statues, à ces simulacres. L'auteur contestait, en appliquant ses principes, le sentiment qui avait déterminé l'érection des piles, des lanternes de morts, etc.; il y avait évolution et c'était tout.

Vous savez quelle a été l'issue de ce débat; j'en élague la plus grande partie pour rappeler les contradictions de quelques auditeurs: M. Imbert dit que le « fétiche » le menhir n'a jamais pu devenir un temple comme celui de Sanxay; MM. de Lasteyrie, Musset, abbé Bossebeuf s'élèvent contre plusieurs conclusions de l'auteur et prouvent qu'elles ne sont qu'hypothétiques. — Je vous l'avais dit, pas trop de système...

J'avais eu, un instant, le dessein en parlant des fouilles d'Yzeures (Indre-et-Loire), de recourir au début de la Batrachomyomachie :

Arkomenos próton Mousón

ou bien à celui du Lutrin :

Muse, redis-moi donc quelle ardeur...

mais j'ai pensé que je vous en avais, peut-être, beaucoup dit à la dernière séance et qu'il convient mieux aujourd'hui d'être bref et discret.

La commune d'Yzeures qui avait déjà une certaine notoriété historique ne tardera pas à devenir célèbre, tout comme Sanxay. Ce n'est pas sans raison que je cite cette

dernière localité. On n'a point oublié le retentissement qu'ont obtenu les fouilles de Sanxay; nous avons été mis au courant des travaux tentés, des résultats obtenus grâce à l'obligeance de notre collègue M. Berthelé, alors archiviste à Niort et ami du P. de la Croix. La réputation du vaillant jésuite s'est encore accrue quand il a mis à jour à Poitiers, sa résidence, l'hypogée-martyrium, les thermes, les temples, les puits de Mercure. Or, pareille veine semble lui être réservée à Yzeures. Quelques blocs trouvés par des ouvriers chargés de la reconstruction d'une église avaient paru à plusieurs membres de la Société de Touraine n'avoir aucune importance — c'était une quantité négligeable. — Le P. de la Croix est prévenu; il arrive sur le terrain, commence méthodiquement les fouilles, extrait 80 blocs, la plupart chargés de sculptures, et détermine la nature et la valeur des premières constructions. Tours se ravise et veut expulser « l'étranger » *manu militari*, mais il tient bon et, au nom de la science, entend continuer son œuvre.

Les applaudissements n'ont point manqué au R. P.; tout laisse à supposer que ce débat épique — le contradicteur était l'abbé Bossebeuf, président de la Société archéologique de Tours — se terminera à l'honneur du vaillant pionnier, à la gloire de l'archéologie.

Le temple d'Yzeures avait été bâti en l'honneur de Mercure, sous Marc-Aurèle ou Lucius Vérus; vers le milieu du ^v^e siècle, Eustache, évêque de Tours, éleva sur les ruines de ce temple une église chrétienne, remplacée au ^{xii}^e siècle par un édifice d'un beau style mais dont la solidité, en ces temps derniers, laissait à désirer et qu'il fallait songer à rétablir. *Inde...* Nous aurons, l'an prochain, la réponse aux questions que soulèvent ces découvertes; nous sommes restés persuadés que le ministère interviendrait pour donner au P. de la Croix la direction des travaux — *cuique suum*. — Les fouilles se poursuivront sur un espace assez

étendu, car les trois constructions étaient juxtaposées et superposées.

Si l'on allait retrouver un nouveau Sanxay !

Il me semble, Messieurs, qu'il y a une parfaite correspondance de sentiments entre nous, que, comme moi, vous allez volontiers la main tendue, aux humbles, aux modestes, aux travailleurs qui s'oublent, s'acharnent à leur œuvre, s'y dévouent, s'y consacrent absolument et pratiquent « l'ama nesciri ». A ces titres, je vous ai déjà parlé de M. Thiollier, l'infatigable *révéléateur* qui met au profit de la science son grand talent de dessinateur, de chercheur que rien ne rebute; je joins à ce nom celui de mon ami, M. Julliot, président de la Société archéologique de Sens. Je vous ai rappelé, il y a bientôt deux ans, que c'était particulièrement à lui — quoiqu'il s'en défende — qu'était dû le succès de la fête du cinquantenaire de cette Société; je vous ai dit aussi qu'à l'aide de fouilles faites avec intelligence, de découvertes heureuses, il était parvenu à restituer un palais des thermes, remontant au 1^{er} ou au 2^e siècle et dont l'Académie des Inscriptions avait voté la publication. Il semblait que cette belle étude à laquelle se joignait le colossal travail d'interprétation et de classification des inscriptions anciennes recueillies à Sens suffit à la gloire, au contentement de l'érudit Sénonais. Il n'en est rien. Il a voulu continuer, ou mieux parachever son œuvre. Il a entrepris la construction et la classification d'un musée lapidaire; pour y arriver, à la suite de conférences très suivies sur les antiquités de la cité, il a intéressé le conseil municipal, ses concitoyens, et obtenu des secours, même du ministère. Aussi et quoiqu'il eût mis « beaucoup de sa poche », venait-il à la fin de son étude sur le « Musée lapidaire de Sens » remercier un peu tout le monde... Nous

l'écoutes (à plusieurs qui l'estimons) avec le plus grand soin et nous nous promettons bien de lui attribuer publiquement la part qui lui revenait. Nous n'avons pas eu besoin d'intervenir, je m'empresse de vous le déclarer, mes chers collègues ; M. Babelon, qui présidait, a rappelé en quelques mots les grands services rendus par M. Julliot. « Vous n'avez oublié qu'une seule personne dans vos éloges, aussi le Congrès s'unit à moi pour vous féliciter et vous remercier de ce que vous avez fait pour Sens en particulier, pour l'archéologie, en général ». Je n'ajoute rien à ce témoignage, vous y souscrivez, Messieurs, comme y souscrivent tous ceux qui connaissent et apprécient M. Julliot.

MOULIN.